

CC Pays de Nemours

Historique

Mise en place en application de la Loi portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) au 1er janvier 2017, la Communauté de communes Pays de Nemours est issue de l'extension de son périmètre aux communes d'Amponville, Boulancourt, Burcy, Buthiers, Fromont, Guercheville, Nanteau-sur-Essonne, Rumont et Villiers-sous-Grez (issues de la CC des Terres du Gâtinais adhérente au Syndicat depuis le 19 février 2014).

Elle a délibéré le 17 décembre 2012 pour demander son adhésion à Seine-et-Marne Numérique. Celle-ci est effective depuis le 12 septembre 2013.

Communes

La Communauté de communes de Pays de Nemours est composée de 21 communes.

Elle comprend : Amponville, Bagneaux-sur-Loing, Boulancourt, Burcy, Buthiers, Chatenoy, Chevrainvilliers, Darvault, Fay-les-Nemours, Fromont, Garentreville, Grez-sur-Loing, Guercheville, Larchant, Montcourt-Fromonville, Nanteau-sur-Essonne, Nemours, Ormesson, Rumont, Saint-Pierre-les-Nemours et Villiers-sous-Grez.

Technologies choisies par l'intercommunalité

Montée en débit : 9 opérations sur les communes de Bagneaux-sur-Loing (2), Fay-les-Nemours, Montcourt-Fromonville (2), Ormesson et Saint-Pierre-les-Nemours (3).

Déploiements de fibre optique jusqu'à l'abonné (FttH/FttE) de 2017 à 2022.